



8. Questions/réponses

Devons-nous absolument réciter des prières d'ouverture et de clôture ?

Absolument ! Nous sommes une organisation laïque catholique, dont la mission est de servir les pauvres avec amour, respect, justice et joie.

Devons-nous être reliés à une conférence adulte ?

Non, mais si vous trouvez une conférence adulte SSVP à laquelle vous pouvez vous relier, cela facilitera vos communications avec le reste de la Société. Nous vous recommandons donc de repérer dans votre communauté une conférence adulte disposée à se lier à une conférence jeunesse et à communiquer avec elle pour obtenir aide et soutien concernant les règlements généraux, l'agrégation, les besoins financiers, les événements, le transport, etc.

Les jeunes peuvent-ils participer aux visites à domicile ?

Les jeunes participent aux visites à domicile, mais nous préférons éviter que des jeunes de moins de **18 ans** y prennent part. Nous travaillons avec les jeunes et cela signifie que nous devons être conscients de leur niveau de maturité. Nous ne voulons pas placer nos jeunes ou les gens que nous servons dans des situations risquant de créer un malaise d'une part ou de l'autre. Nos jeunes peuvent s'impliquer de toutes sortes de façons dans leur communauté, alors faisons appel à d'autres types d'activités pour eux.

Puis-je faire du bénévolat seul /seule ?

Non, nous demandons que toute prestation de service faite au nom de la Société le soit en groupe de deux personnes ou plus, pour plus de sécurité.

Pouvons-nous mettre en œuvre de nouveaux projets d'envergure au sein de notre communauté ?

Oui ! Absolument ! De fait, nous vous encourageons à mettre sur pied des projets importants dans votre communauté. Faites le tour et demandez aux étudiants du secondaire et du postsecondaire, aux jeunes adultes et aux membres de la communauté de se porter bénévoles. Il peut s'agir d'un barbecue pour les sans-abri, une journée de plaisir communautaire à la banque alimentaire, la création d'un jardin communautaire, etc., etc. Mettez de l'avant une idée fantastique en vue d'aider votre communauté et nous vous appuierons à 100 % ! Voyez seulement à valider d'abord cette idée auprès de votre conférence adulte, juste au cas où vous auriez des besoins financiers, pour vous assurer que le projet correspond à notre mission vincentienne et faire en sorte que votre conférence adulte laisse savoir à toute la famille de la SSVP que vous êtes en train de réaliser des choses EXTRAORDINAIRES !

Est-il nécessaire que les bénévoles remplissent tous les formulaires ?

Oui ! Parce que nous travaillons avec les jeunes, il est nécessaire que TOUS les bénévoles remplissent ces formulaires.

Est-il nécessaire de vérifier les antécédents judiciaires de nos bénévoles ?

Si vous êtes âgé de **18 ans** ou plus, nous exigeons de pouvoir vérifier vos antécédents judiciaires, comme c'est le cas pour tous les autres bénévoles vincentiens. Nous vous demandons de remplir les formulaires de bénévolat parce que nous travaillons avec des personnes vulnérables. Ce processus devra être répété tous les cinq ans.

Que faisons-nous avec les formulaires recueillis ?

Tous les formulaires doivent être gardés ensemble et conservés soit par le président ou avec le conseiller jeunesse dans un endroit sécuritaire, mais facilement accessible.